

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'EAU POTABLE SAINT HUBERT**

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU LUNDI 10 OCTOBRE 2016
20H30 en Mairie d'Egriselles le Bocage

Convocations par mail du 03.10.2016.

Ordre du jour :

- 1) Achat terrain aux serres des Fontaines à Egriselles le Bocage (attribution SAFER)
- 2) Candidature achat terrain à Cornant (attribution SAFER)
- 3) Avenant au marché PMH (diagnostic et schéma directeur)
- 4) Comptabilité : décision modificative
- 5) Rapport eau 2015
- 6) Suivi Etude BAC
- 7) Questions diverses

Membres titulaires présents : 5/6

CORNANT : MM DEROUET Denis, DELAHOUSSE Damien

EGRISSELLES-LE-BOCAGE : MM DESCHAMPS Christian, LEVESQUE Claude et Mme BERNARD Sylvaine

Membres suppléants présents : 3/6

CORNANT : Mme FROT Patricia

EGRISSELLES-LE-BOCAGE : M CANET Claude et Mme DOUBLET Bernadette.

M. DELAHOUSSE Damien est **nommé secrétaire de séance.**

Lecture du procès-verbal de la précédente séance du 23 juin 2016, adopté à l'unanimité.

1. Achat terrain aux serres des Fontaines à Egriselles-le-Bocage

Le Président explique que la SAFER est en attente de la division parcellaire pour ensuite déterminer la surface retenue pour chaque acquéreur, ainsi que le prix de vente. Un document officiel détaillant ces éléments sera envoyé prochainement à chacun.

Une délibération sera prise ultérieurement pour préciser les termes exacts de cette acquisition, notamment sur la surface et son prix.

2. Candidature achat terrain à Cornant

Le Président informe les membres du SIAEP St Hubert qu'il s'est porté candidat au nom du syndicat pour l'acquisition de terres sur Cornant auprès de la SAFER avec pour objectif l'échange futur de parcelles situées dans le périmètre du captage d'eau de la source St Hubert. Il s'agit des parcelles cadastrées ZD 109 « Les Vignes du Village » (1ha17a76ca), ZI 38 « Bois des Gallois » (91a), ZM 18 « Les Gallois » et ZM 19 « Les Gallois » (54a46ca).

3. Avenant PMH

Le Président présente aux membres du SIAEP St Hubert un avenant pour une plus-value, relative au marché du diagnostic du service eau potable et du schéma directeur, de l'entreprise PMH d'un montant de 18 572,20€ HT, ce qui porte le montant total du marché à 40 706,20€ HT.

Cet avenant fait suite à un ajustement du nombre de vannes et de branchements, de l'omission d'ouvrages et des options (mesure supplémentaire, modélisation et triangulation métré sur photo).

Après en avoir délibéré, le conseil syndical,

ACCEPTE, à l'unanimité, l'avenant correspondant à une plus-value pour un montant total HT de 15 792.20€ (sans option modélisation) de l'entreprise PMH relatif au marché du diagnostic service eau potable et schéma directeur.

Délibération 13.2016

4. Comptabilité : décision modificative

Le Président explique aux membres du SIAEP St Hubert que suite à l'avenant en plus-value vu précédemment, la modification budgétaire suivante est nécessaire :

- 5.000€ à l'article 2156 (matériel spécifique d'exploitation)
- +5.000€ à l'article 203 (frais d'étude)

Après en avoir délibéré, le conseil syndical,

ACCEPTE, à l'unanimité, la décision modificative ci-dessus et AUTORISE le Président à émettre les pièces comptables s'y rapportant.

Délibération 14.2016

5. Rapport Eau 2015

Le Président donne lecture des chiffres clés, à savoir :

Le nombre d'abonnés en 2015 est de 1051 (1046 en 2014)

Le volume produit et mis en distribution est de 115 177m³ (125 995m³ en 2014) 76 391m³ ont été facturés aux abonnés (72 882m³ en 2014)

La consommation moyenne est de 73,85m³ par abonné contre 76,79m³ en 2014.

Malgré le maintien des tarifs de facturation, le prix TTC du m³ est de 1,82€ contre 1,81€ en 2014 suite à une augmentation de la redevance pollution domestique de l'État.

Les recettes de vente d'eau ont augmenté à 128 894,76€ (125 820,69€ en 2014) puisqu'il a été vendu aux administrés un plus grand nombre de m³ à plus d'habitant.

Ces différents éléments expliquent l'amélioration du rendement du réseau d'eau potable qui est de 67,9% contre 64,2% en 2014.

On constate logiquement une baisse de l'indice de pertes en réseau qui passe 1,8% contre 2,2% en 2014.

Les montants financiers HT des travaux engagés pendant l'exercice s'élève à 598 567€ du fait de la construction de l'unité de traitement (25 589€ en 2014).

Le rapport complet est consultable en mairie des communes de Cornant et Égriselles-le-Bocage.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical,

ACCEPTE, à l'unanimité, le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable tel que présenté.

Délibération 15.2016

6. Suivi Etude BAC

Le Président donne les informations suivantes :

- La chambre d'agriculture a effectué plusieurs réunions de sensibilisation auprès des agriculteurs.
- Des prélèvements de terres (carottage) ont été réalisés par un employé de la commune d'Égriselles au nom du SIAEP St Hubert et pour le compte du SIVOM du Gâtinais en novembre 2015. Ces prélèvements ont permis le constat d'une importante quantité d'azote, qui est lessivé par les intempéries de l'hiver. En collaboration avec les agriculteurs, des solutions sont recherchées pour fixer cet azote afin de limiter le lessivage.

- Un nouveau prélèvement de terres (carottage) est prévu prochainement pour poursuivre cette étude.

7. QUESTIONS DIVERSES :

Demandes de M DEROUET :

- Branchement sur réseau d'eau potable à faire au 4 Les Verdiers à Cornant
- Installation d'un compteur à l'extérieur d'une propriété.

Séance levée : 22h15

Le Présidents,
M. DESCHAMPS Christian

